

Plénière DOTC Paris Sud – PIC de WISSOUS

RÉGIMES DE TRAVAIL

Ouverture officielle des négociations

La plénière tenue à la DOTC Paris Sud a rassemblé toutes les organisations syndicales, après les bilatérales d'écoute des propositions syndicales. La DOTC, répondant à notre demande, a fourni un premier détail des flux de trafic par tranches horaires, des coupures, bases indispensables pour négocier des régimes de travail. Elle a également présenté le rôle, les missions dévolus aux « fondateurs », équipe de précurseurs de tous niveaux et fonctions, qui prépareront l'ouverture de la PIC dès septembre 2007. Enfin, le calendrier de négociation se terminera par une plénière de clôture fin mars, qui émettra un relevé de conclusions, soumis ensuite en CHS/CT et CTP départemental.

Les « fondateurs » _

Ils seront une cinquantaine de Bonvin ou de Paris 14 CTC. Les volontaires seront recrutés en fonction de leur compétence, sur l'ensemble des chantiers (agents de production, pilotes de production, guichetiers réceptionnistes, agents orga et méthodes, RH, moniteurs de tri, animateurs formateurs etc.). Ils auront une formation spécifique à leurs différents rôles: organisation et installation des chantiers de la PIC, élaboration des formations, mise en place de la logistique, accueil et doublure des arrivants sur la PIC, suivi du traitement des transferts de trafic... De plus, ils seront amenés à « voyager » entre les centres actuels et Wissous (!)

► Ce qu'en pense la CFDT

S'il est nécessaire et même vital de mettre en place une équipe pour préparer dans les meilleures conditions l'ouverture de la PIC, la CFDT a d'ores et déjà demandé que l'impact du départ de cette « équipe » sur la production restante à Bonvin ou Paris 14 CTC soit limité. La question de l'accompagnement spécifique des contraintes de ces volontaires se pose également pour la CFDT, et qui sera à traiter en commission de suivi de l'accord.

Les régimes de travail

La DOTC a déclaré en préalable l'exclusion de la négociation des deux nuits sur quatre en tant que régime de travail en nuit. Le travail de nuit se terminera à 6 h 30. Après avoir fait l'inventaire des régi-

Ce que revendique la CFDT

Contrairement à un autre syndicat (SUD) revendiquant le transfert de l'existant, la CFDT a revendiqué en bilatérale la mise en place de régimes de travail de référence sur les quatre grandes plages : matinée, après-midi, soirée, et nuit. Alors que nous exigeons la fin des horaires atypiques scandaleux en nuit 0 h - 6 h 15, revendiquer le transfert de l'existant reviendrait à les maintenir, ce qui est une aberration syndicale. Nous revendiquons donc, une fixe matinée, une fixe après-midi, une fixe soirée, et un régime de base en deux nuits sur trois. Nous revendiquons également le maintien à titre personnel des deux nuits sur quatre pour celles et ceux qui l'ont actuellement. Nous revendiquons qu'il n'y

mes de travail existants dans les deux CTC, elle a ouvert les pistes de négociation en fonction des contraintes d'exploitation.

ait pas plus de trois nuits travaillées d'affilée pour les régimes complémentaires, une très forte limitation des 0 h 00 - 6 h 00 et strictement sur la base du volontariat. Enfin, sur le travail de fin et début de semaine, nous revendiquons la limitation du nombre de samedis et dimanches travaillés, sur l'ensemble des régimes de base. C'est autour de ces grands axes que la négociation doit porter, et doit payer! Car négocier des régimes de travail, c'est résoudre une équation à quatre inconnues: les flux et les produits à traiter, les horaires de transports collectifs, les souhaits du personnel, la santé au travail.

■ Maintien d'un chantier tri manuel en nuit à Bonvin, Paris 14 CTC, et CTED de Paris 20

En réponse à une revendication forte émise par la CFDT et la CGT (notamment de Paris 14), la DOTC a décidé de maintenir une activité de tri manuel Alpha sur ces trois sites, à raison de 25 à 30 agents par site. A terme (deux ans ?), seuls deux sites resteront dont celui de Bonvin. Le point d'entrée unique de ce trafic correspondant à 300 000 plis par jour sera la PIC, pour des questions d'acheminement. Le personnel sera rattaché à la PIC, engagement de la DOTC Paris Sud.

► Ce qu'en pense la CFDT

C'est une réponse à une revendication, la CFDT précisant même son souhait de les voir affectés à la PIC, afin de ne pas être écartés des perspectives de promotion dans le cadre de la négociation nationale sur l'avenir des métiers en PIC. Mais il demeure un certain nombre de questions, dont une partie sera traitée dans la négo d'ici fin mars (sur quels régimes de travail en nuit?), et une autre dans le cadre de la commission de suivi de l'accord Wissous: quel accompagnement social et indemnitaire pour ces agents, puisque ce n'était pas prévu dans l'accord? Il est certain que cela nécessitera un avenant particulier.

En conclusion

La situation conflictuelle et de guérilla rencontrée actuellement dans les nuits, sur la revendication phare de revalorisation des heures de nuit à 3 €, éloigne certains acteurs de la négociation réelle. D'autant que tout le monde sait que cette question sera traitée lors de la négociation salariale annuelle, qui devrait se conclure en mars-avril, décréter la grève préalable d'une heure, ou les vendredis en nuit, depuis le mois d'octobre 2006, relève d'une stratégie purement électoraliste qui dessert les travailleurs et la revendication même! La CFDT revendique l'harmonisation à la hausse des heures de nuit dans le groupe La Poste. C'est pourquoi la CFDT, pour les régimes de travail de Wissous, fidèle à sa logique, continuera à agir dans la négociation pour obtenir des résultats, quitte s'il le faut à un moment (le bon), appeler à la mobilisation. Mais il est hors de question de fermer les portes pour mieux démontrer qu'on peut les enfoncer. C'est ce qu'on appelle de la manipulation, et nous nous y refusons par respect de la dignité humaine!

AVEC VOUS, POUR VOUS: LA CFDT!

Une force d'action, de propositions, de négociation à votre service!